

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DES FONDS

Ce rapport annuel de la direction sur le rendement des fonds contient des faits saillants financiers, mais n'inclut pas tous les états financiers annuels vérifiés du Régime d'épargne-études Global (« Régime Global »). Vous pouvez obtenir un exemplaire supplémentaire gratuit de ce rapport en visitant notre site Web à www.globalfinancial.ca ou celui du SEDAR à www.sedar.com, ou bien en téléphonant au Service à la clientèle de Global au 1-877-460-7377. Vous pouvez aussi nous adresser une demande par écrit au 100, rue Mural, Bureau 201, Richmond Hill (Ontario) L4B 1J3.

La Fondation fiduciaire d'épargne-études Global (« la Fondation ») considère la gouvernance d'entreprise et la conformité comme des facteurs importants dans la performance globale et le rendement à long terme des placements. Nous appuyons les lignes directrices relatives au vote par procuration établies par nos gestionnaires de portefeuille professionnels. Les restrictions en matière de placement énoncées dans les règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et dans la politique de la Fondation concernant les placements font en sorte que la Fondation investit principalement dans les titres à revenu fixe des gouvernements fédéral et provinciaux. Par conséquent, le vote par procuration ne s'applique pas à l'heure actuelle.

Objectif et stratégies de placement

La Fondation fiduciaire d'épargne-études Global investit de manière prudente, en ayant pour objectif de protéger votre capital et d'obtenir un rendement positif sur vos placements dans le Régime fiduciaire d'épargne-études Global. La Fondation investit principalement dans les titres à revenu fixe canadiens, dont les obligations des gouvernements fédéral et provinciaux canadiens. Gestion de placements Scotia Cassels Limitée gère l'actif du régime. L'actif est réparti parmi divers secteurs du marché et différentes échéances à la discrétion de nos gestionnaires de portefeuille, mais cette répartition est assujettie aux lignes directrices définies dans les politiques et les mandats de placement de notre Fondation. Nos professionnels en placement gèrent activement le Régime Global en mettant l'accent sur des stratégies axées sur la valeur ajoutée réalisée sur une base continue.

Risque

Aucune modification importante ou significative apportée pendant l'exercice financier 2008 n'a eu de répercussions sur le niveau de risque global des placements du régime. La durée moyenne du portefeuille a des effets neutres sur le rendement. DeLe taux de rendement du régime s'est établi à 3,60 % pour l'exercice net 2008. Cela se traduit par une augmentation nette de 10,57 millions de \$ de la valeur de l'actif du régime réalisée par nos gestionnaires de portefeuille professionnels. La répartition globale de l'actif du régime n'a fait l'objet d'aucune modification par rapport à l'exercice précédent. Au 31 décembre, l'intégralité de l'actif était investie en obligations fédérales et provinciales, en fonds du marché monétaire, en bons du Trésor du gouvernement du Canada, Titres à taux variable et en obligations de sociétés de bonne qualité. Scotia Cassels Investment Counsel Limited en consultation avec la Fondation, se conforme aux paramètres de l'Instruction générale C-15 touchant la réalisation des taux de placement

La performance du régime Global est comparée à l'Indice obligataire universel DEX (obligations des gouvernements uniquement). Cet indice surveille la performance des obligations émis par le gouvernement.

L'indice est conçu pour offrir une vue d'ensemble des marchés canadiens de titres à revenu fixe, à l'exclusion des obligations de sociétés.

Scotia Cassels, le conseiller en placement, a assuré une gestion stratégique du portefeuille du régime Global en réalisant une surpondération des obligations des gouvernements et des sociétés (qui comprend les banques) vis-à-vis de l'indice-repère (voir ci-dessous).

Secteur	Indice obligataire universel DEX (obligations des gouvernements uniquement)	Régime fiduciaire d'épargne-études Global
Gouvernement fédéral	62,8 %	29,5 %
Gouvernements provinciaux	37,2 %	52,5 %
Sociétés	0,0 %	10,0 %
Titres à taux variable	0,0 %	8,0 %

Ce choix a fini par causer la sous-performance des titres vis-vis de l'indice-repère au cours de la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2008, fait attribuable presque exclusivement aux écarts élargissants sans précédent entre les titres émis par les gouvernements et les titres des sociétés.

La performance de ces titres s'en est trouvée davantage ralenti vis-à-vis de l'indice-repère en raison du taux de rendement défavorable des placements en titres à taux variable.

Le tableau suivant illustre, par catégorie d'actif, les taux de rendement des placements pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Taux de rendement des placements pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008	Taux de rendement
Obligations des gouvernements et des sociétés plus équivalents d'encaisse	7,2 %
Titres à taux variable	(9,9) %
Montant total du régime avec gains ou pertes non réalisés	5,5 %
Montant total du régime sans gains ou pertes non réalisés	4,6 %
Indice-repère : Indice obligataire universel DEX (obligations des gouvernements uniquement)	9,0 %

Les montants ci-dessus représentent des taux de rendement bruts, sans déduction des frais applicables

À la fin de chaque exercice, nous sommes obligés de déclarer le rendement de nos placements, y compris les gains ou pertes non réalisés. Cela veut dire que nous comptabilisons tous nos placements détenus comme s'ils ont été vendus à la date où s'est terminé l'exercice en question. Et cela ne tient pas en compte les stratégies à long terme adoptées par notre conseiller en placement. Par conséquent, le taux de rendement d'un exercice en particulier risque de ne pas être aussi représentatif qu'un taux de rendement composé de, disons, 3, 5 ou 10 ans.

Le tableau suivant illustre les taux de rendement annuels composés bruts du régime Global ainsi que l'indice-repère pour les périodes se terminant le 31 décembre 2008.

	1 an	2 ans	5 ans	10 ans
Taux de rendement du régime Global *	4,6 %	4,5 %	5,2 %	5,6 %
Indice-repère : Indice obligataire universel DEX (obligations des gouvernements uniquement)	9,0 %	5,8 %	6,2 %	6,6 %

*Les taux de rendement sont bruts, sans déduction des gains ou pertes non réalisés

Événements récents

Le principal écart vis-à-vis de l'indice-repère, soit la surpondération des obligations des gouvernements et des sociétés, devrait continuer de se manifester à travers une bonne partie de l'année 2009. Il est considéré prudent de maintenir les taux de rendement actuellement très élevés de ces titres, surtout en comparaison avec les obligations du gouvernement fédéral, et on prévoit la stabilisation des écarts dans un avenir rapproché (à l'instar du premier trimestre de 2009, avec la possibilité d'un rétrécissement des écarts et des taux de rendement excessifs à long-terme. Au cours du premier trimestre de 2009 nous avons converti certains titres à taux variable sous-performants en une obligation bancaire à long terme.

Faits saillants financiers et d'exploitation

(avec chiffres comparatifs)

Le tableau suivant illustre les données financières importantes du Régime Global et vous permettra de mieux comprendre les résultats financiers du Régime Global pour les cinq derniers exercices terminés le 31 décembre 2008.

Bilan	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Actif total	242 162 749	193 323 774	149 356 971	113 070 216	79 591 529	52 352 233
Actif net	80 730 770	60 984 500	46 667 252	35 878 040	25 135 863	16 389 856
Évolution de l'actif net (%)	32,38 %	30,68 %	30,07 %	42,74 %	53,36 %	65,61 %
État des résultats						
Paiements d'aide aux études	(1 643 641)	(997 029)	(666 886)	(375 660)	(224 310)	(99 880)
Subvention canadienne	(1 798 253)	(1 323 299)				
pour l'épargne-étude	6 696 015	5 398 692	(887 870)	(506 916)	(346 758)	(159 055)
Revenu de placement net			4 691 412	3 641 504	2 476 195	1 923 750
Autre						
Nombre total de contrats	64 254	57 825	51 094	44 972	39 179	32 658
Évolution du nombre total de contrats (%)	11,11 %	13,17 %	13,61 %	14,79 %	19,97 %	27,19 %

Frais de gestion

Le total des frais de gestion du régime Global pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 s'est établi à 2,37 millions de \$. Les honoraires du conseiller en placement payables à Gestion de placements Scotia Cassels Limitée et les honoraires du fiduciaire payables à la Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse qui totalisent 338 000 \$ représentent 14 % de ce montant.

L'administration du régime Global comprend les frais de traitement et de services du Centre d'appels liés aux contrats nouveaux et actuels, les paiements divers, la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCÉÉ), les modifications apportées au régime, aux résiliations, les échéances et les paiements de revenu accumulé (PRA). Les honoraires de vérification, les honoraires d'avocats et les frais connexes à la préparation du Prospectus se sont élevés à 225 000 \$, soit 10 % de l'ensemble des frais.

La Fondation a délégué certaines fonctions administratives et de placement à la Société de commercialisation de fonds d'épargne-études Global (« SCFEE »), inscrite à titre de placeur de régimes d'épargne-études, en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables dans chacun

des territoires et provinces canadiens où elle vend des régimes d'épargne-études. La SCFEE est le (principal) placeur du Régime fiduciaire d'épargne-études Global.

En contrepartie de ses services administratifs, la SCFEE reçoit 75 % des frais d'administration perçus par la Fondation. Le contrat régissant les services administratifs est renouvelable annuellement.

Le Régime fiduciaire d'épargne-études Global peut être considéré comme étant à la disposition des émetteurs apparentés à la SCFEE. Par « émetteur apparenté » nous entendons, entre autres, tout placeur de valeurs mobilières qui entretient une relation avec un courtier en valeurs mobilières ou certaines parties apparentées dudit courtier, ce qui pourrait signifier que le courtier et l'émetteur sont des parties autonomes. Ainsi, Les Investissements Maxfin Global Inc. est un émetteur apparenté à la SCFEE.

Opérations entre apparentés

En 2008, le fonds de placement du Régime fiduciaire d'épargne-études Global n'a effectué aucune opération impliquant des apparentés.

Sommaire du portefeuille

Le Régime fiduciaire d'épargne-études Global est reconnu à titre de régime fiduciaire d'épargne-études basé sur des fonds mis en commun dont les fonds détenus en fiducie sont investis collectivement et gérés par des professionnels.

Afin de respecter la durée cible du portefeuille, l'encaisse et les placements à court terme peuvent inclure de l'argent comptant et des titres de créance dotés d'une échéance d'un an ou moins ainsi que des obligations à court terme. Veuillez consulter la « Note 4 » afférente aux états financiers pour la liste des placements du régime.

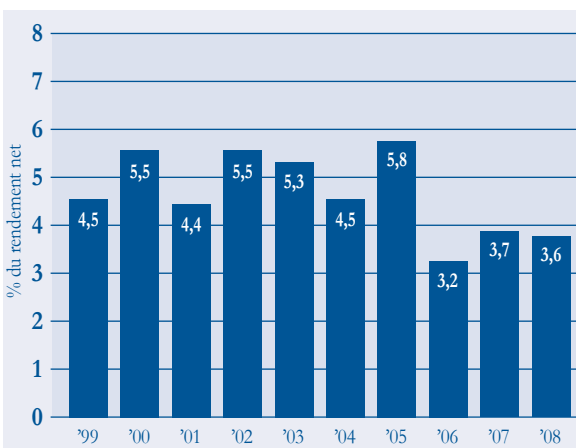
Placements effectués

	Valeur nominale \$	Coût/coût non amorti \$	Valeur du marché \$	Pourcentage du total de l'actif %
Titres des organismes gouvernementaux				
Fiducie canadienne pour l'habitation 4,8 %, échéant le 15 juin 2012	43 985 000	46 446 364	48 003 788	20.99 %
Fiducie canadienne pour l'habitation 4,55 %, échéant le 15 décembre 2012	14 875 000	15 299 737	16 217 707	7.09 %
Gouvernement du Canada 8,0 %, échéant le 1er juin 2023	2 140 000	3 073 100	3 281 619	1.43 %
Titres des provinces				
Province de l'Ontario 6,5 %, échéant le 8 mars 2029	33 455 000	40 584 335	40 583 647	17.74 %
Province de Québec 4,5 %, échéant le 1er décembre 2017	30 020 000	29 811 760	30 638 286	13.40 %
Alberta Cap Financial Authority 4,65 %, échéant le 15 juin 2017	7 945 000	8 128 053	8 336 066	3.64 %
Province de l'Ontario 4,3 %, échéant le 8 mars 2017	6 850 000	6 786 087	7 030 008	3.07 %
Province de l'Ontario 4,2 %, échéant le 8 mars 2018	5 770 000	5 771 129	5 831 451	2.55 %
Province de la C.-B., coupon zéro, échéant le 8 mars 2015	1 135 000	833 678	907 006	0.40 %
Ontario Hydro, coupon zéro, échéant le 11 avril 2016	1 419 000	981 719	1 067 353	0.47 %
BC Municipal Fin Auth 4,6%, échéant le 23 avril 2018	4 520 000	4 502 462	4 537 204	1.98 %
Ontario Hydro, coupon zéro, échéant le 18 février 2015	3 900 000	2 882 123	3 126 232	1.37 %
Province de l'Ontario 5,375 %, échéant le 2 décembre 2012	2 300 000	2 373 404	2 529 130	1.11 %
Province de Québec 4,5 %, échéant le 1er décembre 2018	2 400 000	2 349 292	2 415 665	1.06 %
Province de la C.-B. 4,7 %, échéant le 1er décembre 2017	3 695 000	3 683 033	3 884 437	1.70 %
Hydro-Québec 11 %, échéant le 15 août 2020	2 280 000	3 586 668	3 561 146	1.56 %
Province de Manitoba 4,25 %, échéant le 5 mars 2018	3 400 000	3 375 248	3 429 513	1.50 %
Titres des sociétés				
Banque Royale du Canada 4,97 %, échéant le 5 juin 2014	4 400 000	4 381 264	4 546 617	1.99 %
CIBC 5 %, échéant le 10 septembre 2012	4 400 000	4 391 668	4 496 584	1.97 %
Banque de Montréal 5,45 %, échéant le 17 juillet 2017	4 400 000	4 472 047	4 385 145	1.92 %
Ville de Toronto 4,95 %, échéant le 27 juin 2018	4 130 000	4 117 445	4 199 495	1.84 %
La banque TD 4,779 %, échéant le 14 décembre 2016-2105	4 400 000	4 122 308	3 428 572	1.50 %
Titres à taux variable				
Banque de développement du Canada, billets d'actions européennes indexées, série 2, échéant le 31 décembre 2008	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0.44 %
Banque de Nouvelle-Écosse, billets de dépôt Global Alpha (état trimestriel) liés à des créances de financement, de série 1	10 000 000	10 000 000	8 783 000	3.84 %
Banque de Nouvelle-Écosse, billets de dépôt canadiens diversifiés liés à des créances de financement, de série 1	10 000 000	10 000 000	8 571 000	3.75 %
Total		222 952 924	224 790 671	

Rendements annuels

Le diagramme à barres ci-dessous illustre le rendement annuel du régime pour chacune des six dernières années terminées le 31 décembre 2008. Le tableau illustre en termes de pourcentage le rendement des placements moins les frais applicables pour chacun des exercices, sans tenir compte des gains non réalisés.

Taux de rendement nets du régime Global depuis 1999



Taux de rendement nets moyens sur les placements détenus en fiducie

Le tableau suivant illustre les taux de rendement nets moyens du régime Global pour les périodes indiquées qui se terminent le 31 décembre 2008. Les placements comprennent les dépôts de capital des souscripteurs, la SCÉÉ, le BÉC, l'ACES et la SQÉÉ. Le taux de rendement net moyen représente la somme des taux de rendement nets des différents exercices divisée par le nombre d'années en question.

Durée	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Période	2008	2006-08	2004-08	1999-08
Rendement				
Net %	3,6 %	3,5 %	4,2 %	4,6 %

La stratégie de placement de la Fondation consiste à acheter et à détenir passivement des titres permises tout en effectuant des opérations propices en vue de tirer profit des occasions d'investissement dans un climat économique où les taux d'intérêt ne cessent de fluctuer.

Rendement antérieur

Notre philosophie de placement a toujours consisté à protéger les placements des cotisants au Régime Global tout en obtenant des taux de rendement stables et constants. En établissant l'objectif de placement de la Fondation, nous nous sommes concentrés sur deux facteurs fondamentaux, soit la concordance entre les éléments d'actif et les éléments de passif et la capacité de la Fondation d'assumer des risques. À l'aide d'une méthode de gestion actif-passif, nous avons évalué le rapport risque/rendement à long terme de plusieurs combinaisons d'obligations de diverses échéances, d'instruments à taux variable et de titres à court terme. Le portefeuille est géré par une importante firme de placement canadienne. Des catégories d'actifs et des indices distincts de référence ont été établis afin d'évaluer le rendement de la gestion des placements. Le rendement de chaque catégorie d'actifs est évalué en fonction d'indices de référence qui simulent les résultats des stratégies de placement employées par les gestionnaires du portefeuille. Le rendement passé du régime est indiqué dans les diagrammes et le tableau sur les taux de rendement annuels composés ci-dessous. Les taux de rendement des placements ont été calculés à l'aide des valeurs marchandes et des flux de trésorerie pondérés en fonction du temps pour ces périodes. Ces taux de rendement tiennent compte des frais engagés relativement au régime, y compris les frais d'administration, les frais de garde et les frais de conseil en placement et les frais de gestion, le cas échéant. Les taux de rendement passés du régime ne constituent pas nécessairement une indication des rendements futurs.

Adoption des normes comptables de l'avenir

Le Conseil des normes comptables du Canada a récemment confirmé la date pour l'adoption des Normes internationales d'information financière (« les IFRS ») qui remplaceront les normes et interprétations connues sous le nom « Principes comptables généralement reconnus canadiens » (les « PCGR canadiens »). Les Entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes (EOPRC), qui comprennent les fonds de placement et d'autres émetteurs de titres, seront toutes obligées d'adopter les IFRS.

Le passage des PCGR aux IFRS constituera une tâche considérable qui risque d'influer sensiblement sur la position financière publiée ainsi que sur les résultats d'exploitation de plusieurs émetteurs. Ces nouvelles normes comptables affecteront certaines opérations commerciales aussi. Les investisseurs et d'autres participants au marché boursier devront se renseigner en temps opportun sur les éléments importants des normes IFRS au cours des périodes de déclaration menant à la transition d'un émetteur aux IFRS.

La société Global est consciente de ces nouvelles exigences imminentes et s'engage à mettre en oeuvre des plans de transition essentiels au cours des exercices 2009 et 2010. À l'avenir, les rapports annuels de gestion sur le rendement des fonds et les états financiers intérimaires de la société devront inclure de l'information actualisée sur l'évolution financière associée à cette transition.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints ont été dressés par la direction de Global et approuvés par le Conseil d'administration de la Fondation fiduciaire d'épargne-études Global. La responsabilité de ces états financiers incombe aux membres de la direction. Il incombe au Conseil d'administration d'examiner et d'approuver ces états financiers et de s'assurer que la direction s'acquitte adéquatement de ses responsabilités à l'égard de l'information financière. Le Régime fiduciaire d'épargne-études Global, par l'entremise de la Société de commercialisation de fonds d'épargne-

études Global qui l'administre, a mis en place des processus adéquats pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière publiée. Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et contiennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables que la direction juge appropriées pour le régime sont décrites à la Note 2 afférente aux états financiers. Le cabinet Deloitte & Touche LLP est le vérificateur externe du Régime Global. Ses experts-comptables ont procédé à la vérification des états financiers conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada afin d'exprimer leur opinion aux titulaires du régime concernant ces états financiers. Leur rapport figure ci-après..

Au nom du Conseil d'administration,



Sam Bouji
Chef de la direction



Frank Gataveckas
Chef des finances

RÉGIME FIDUCIAIRE D'ÉPARGNE-ÉTUDES

GLOBAL